



TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE MARSEILLE

---



## AUDIENCE SOLENNELLE

2 février 2018 à 10 h 30

Allocution de Madame Dominique Bonmati,  
Présidente du tribunal administratif de Marseille

Intervention de Monsieur Antoine Garapon,  
Magistrat, secrétaire général de l'Institut des Hautes Etudes sur la Justice  
Sur le thème « L'opinion dissidente »

22-24 rue Breteuil, 13281 Marseille Cedex 6



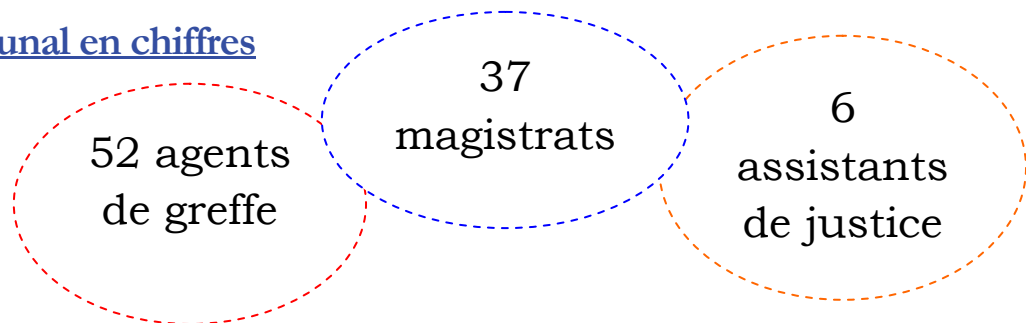
Le tribunal administratif dont le champ territorial couvre les départements des Bouches-du-Rhône, les Alpes de Haute-Provence et les Hautes-Alpes est le juge de droit commun du contentieux administratif.

Le tribunal juge toutes les contestations dirigées contre les actes et décisions de l'administration, à l'exception des affaires attribuées spécialement par la loi à d'autres juridictions administratives, comme le Conseil d'État.

Il est présidé par Madame Dominique Bonmati depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

Monsieur Guy Fédou occupe les fonctions de 1<sup>er</sup> vice-président depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2013.

### Le tribunal en chiffres




Vous pouvez consulter les actualités du tribunal, sa composition ainsi que la répartition des matières par chambre sur le site internet :



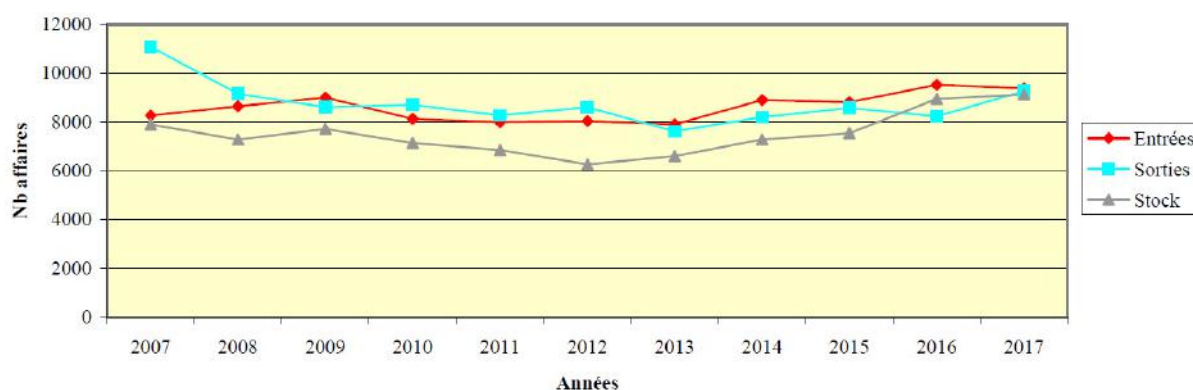
<http://marseille.tribunal-administratif.fr>

The screenshot shows the website's header with the logo and a search bar. The navigation menu includes: Accueil, Informations pratiques, Le tribunal administratif, Démarches & procédures, and A savoir. The main content area features three promotional boxes: 1) 'Démarches & procédures' with an image of the building entrance; 2) 'Contentieux' with the text 'Accédez à votre dossier avec Sagace'; 3) 'Devenez magistrat administratif' with a list of links: 'Informations pratiques', '> Coordonnées', '> Plan d'accès', and '> Nous écrire'.

Les flux d'entrées et de sorties se situent entre 9000 et 10 000 affaires

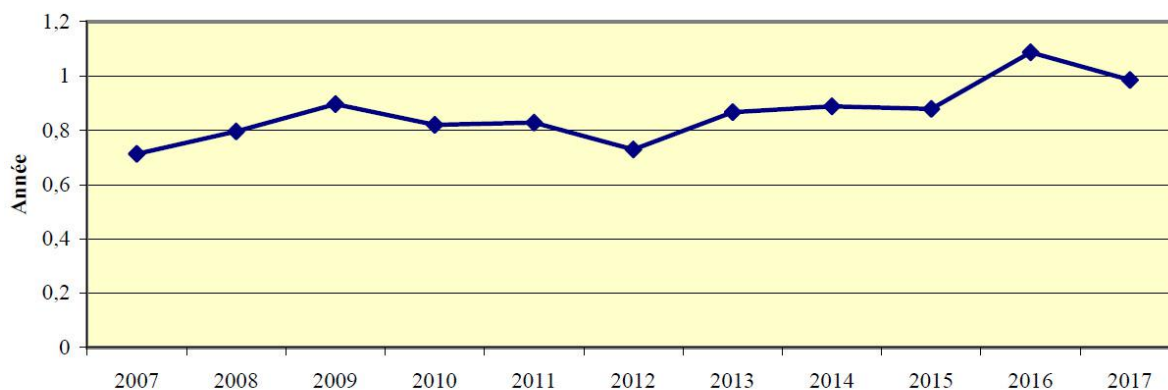
 TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE	Affaires enregistrées	Affaires jugées
2016	9513	8192
2017	9383	9265

Stock et flux (données nettes)



Le délai prévisible moyen de jugement des affaires en stock s'établit en 2017 à **11 mois et 25 jours**, en diminution de 1 mois et 12 jours sur la dernière année.

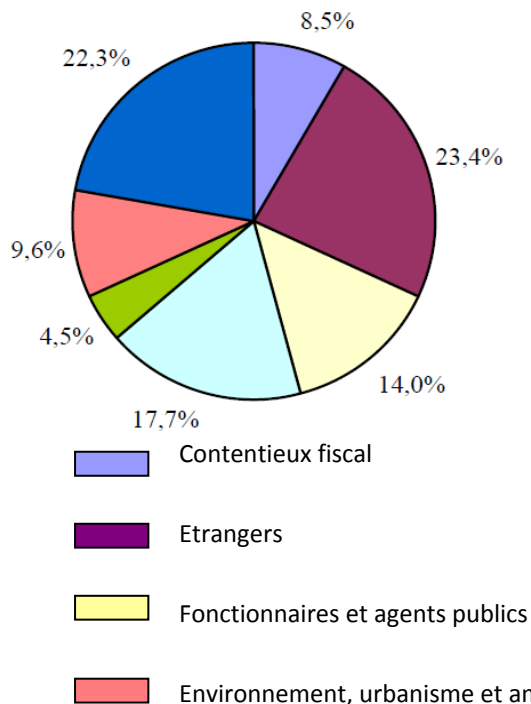
Evolution du délai prévisible moyen d'élimination des affaires en stock (données nettes)



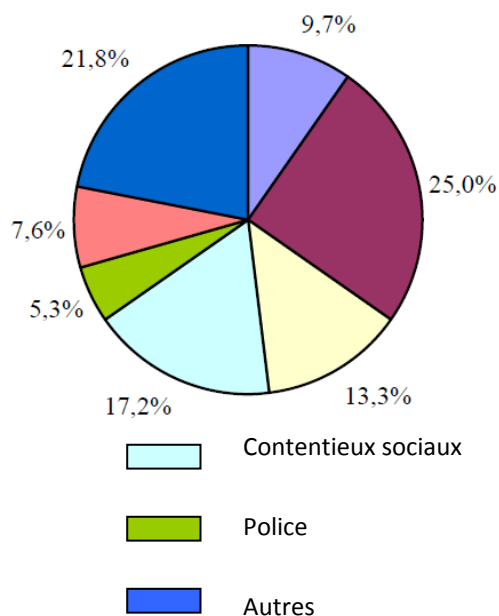
## Les contentieux les plus représentés :

Le contentieux des étrangers de 25%, les contentieux sociaux 17%, le contentieux de la fonction publique 14%

Répartition des affaires enregistrées en 2017 par type de contentieux



Répartition des affaires jugées en 2017 par type de contentieux



## CONTACT

**M. François Point,**  
Magistrat, référent communication  
Téléphone : 04 91 13 48 13  
Courriel : [francois.point@juradm.fr](mailto:francois.point@juradm.fr)

**Mme Dominique Dan,**  
Responsable du service documentation  
Téléphone : 04 91 13 48 32  
Courriel : [dominique.dan@juradm.fr](mailto:dominique.dan@juradm.fr)

**Site internet :** <http://marseille.tribunal-administratif.fr>